



ATHLETIC CLUB AUSCITAIN

Résidence du Moulias - Avenue des Pyrénées – 32000 AUCH
05 62 05 16 02 - ath.club.auch@wanadoo.fr

CATEGORIE

Joindre photo

FICHE D'INSCRIPTION - SAISON 2024 – 2025 COMPETITEURS MINEURS et ADULTES ECOLE D'ATHLETISME LOISIRS ADULTES

IDENTITE DU FUTUR LICENCIÉ

NOM :

Prénom :

Sexe :

Date de naissance : / /

ADRESSE :

(Pour les mineurs) Renseignements parents

Numéros de téléphone et adresse mail :

	<i>Numéro de téléphone</i>	<i>Adresse mail lisible LETTRE BATON</i>
Athlète majeur		

LICENCES :

140 € pour l'ECOLE D'ATHLETISME et LOISIRS ADULTES

160 € pour les COMPETITEURS toutes catégories (de Benjamins à Masters)

Je renouvelle ma licence à l'ACA dont l'ancien numéro est : (obligatoire)

Je prends une licence à l'ACA

COMPETITION

LOISIRS ADULTES

Ma licence est une mutation : club et ancien numéro de licence _____

DROIT A L'IMAGE

J'autorise l'A.C.A à utiliser mon image, ma silhouette, ma voix dans diverses publications, quel qu'en soit le support (vidéo, papier, film, site internet, revue, ...) dans le respect des dispositions légales en vigueur.

Date, lieu et signature de l'adhérent et du responsable légal :

POUR LES ENFANTS MINEURS

FICHE DE RENSEIGNEMENTS à REMPLIR pour les MINEURS

Responsable (case à cocher):

- Père
 Mère
 Tuteur :
Nom/Prénom :
Adresse :
Mail/Téléphone :

Si l'enfant est dans un Etablissement Spécialisé le préciser pour tout contact :

Nom du référent : Adresse postale :

Tél. fixe : Portable : Mail :

Renseignements responsable légal :

Père : Prénom : Nom : Adresse : Code Postal : Ville :	Mère : Prénom : Nom : Adresse : Code Postal : Ville :
---	---

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), Mr - Mme :
Responsable de (nom et prénom de l'enfant) :

Autorise :

- L'enfant à pratiquer l'Athlétisme à l'A.C.A. ;
- Les dirigeants de l'A.C.A., en cas de problème de santé urgent concernant l'enfant, à prendre toutes les mesures utiles, en particulier, demander son admission en établissement de soins public ou privé suivant la disponibilité et la proximité du service d'urgence et à l'accompagner à sa sortie de l'établissement, sous réserve de m'en avvertir au préalable ;
- Les dirigeants, entraîneurs ou parents des athlètes, à transporter l'enfant sur les lieux d'une compétition ou d'un stage d'athlétisme, dans le cas de déplacements non effectués en car ;
- Le club à utiliser l'image, la silhouette, la voix de l'enfant dans diverses publications (vidéo, revue de presse, site internet du club, papier) dans le respect des dispositions légales en vigueur.

Date et signature du responsable légal